

# HIVERNAGE DE DEUX TICHODROMES ÉCHELETTES *TICHODROMA MURARIA* EN WALLONIE EN 2014-2015

*Robin Gailly & Charlotte Mathelart*



Mathieu Gillet

**Résumé** – Le Tichodrome échelette est un hivernant rarissime en Wallonie mais probablement sous-défecté. Des recherches spécifiques ont permis la découverte d'un individu à Dinant, le 30 décembre 2014. L'hivernage de l'oiseau a été suivi jusqu'à son départ, le 8 avril 2015. Son domaine d'activité s'étendait sur un tronçon de 2 km dans la vallée de la Haute-Meuse, comprenant des parois rocheuses naturelles et des bâtiments, dont la citadelle. L'article décrit les endroits fréquentés, le site-dortoir et la mue partielle vers le plumage nuptial. Un deuxième hivernant a été trouvé le 7 février 2015 dans une carrière en exploitation de la vallée de l'Ourthe et y est resté jusque fin mars. Il s'agit du premier cas connu d'hivernage simultané de deux Tichodromes en Wallonie. Une meilleure prospection des sites favorables pourrait mettre en évidence des cas plus réguliers d'hivernage en Wallonie.

## Introduction

Et si le Tichodrome échelette *Tichodroma muraria* était un hivernant plus fréquent en Wallonie que ne le laissent supposer les quelques rares observations qui en sont faites ? Voilà une question qui revient régulièrement.

En effet, la Wallonie regorge de carrières et de parois rocheuses, qui sont autant de milieux propices à

cette espèce montagnarde. Souvent riches en biodiversité et habitats pour de nombreuses espèces rares (REMACLE, 2005), ces milieux particuliers sont relativement bien prospectés par les naturalistes au printemps et en été. Par contre, durant l'automne et l'hiver, ces habitats sont délaissés. Un tichodrome qui choisirait d'y hiverner pourrait donc facilement passer inaperçu.

Les récentes observations de Tichodrome proches de notre territoire (Maastricht, décembre 2010 et février 2012) faisaient rêver plus d'un ornithologue à la possibilité d'en trouver en Belgique.



Le 21 mars 2014, l'observation d'un tichodrome à Liège est relayée par la Centrale Ornithologique d'Aves et l'oiseau est finalement relocalisé sur la Basilique de Cointe, qu'il quitte après seulement une quinzaine de minutes d'observation. Malheureusement, malgré les recherches de nombreux observateurs durant les jours qui ont suivi, cet oiseau est resté introuvable. Cette brève observation nous (Charlotte Mathelart, Noé Terorde, Damien et Robin Gailly) a motivés à prospecter des milieux propices à l'hivernage de l'espèce, au cours de l'hiver suivant.

---

## Les sites prospectés

---

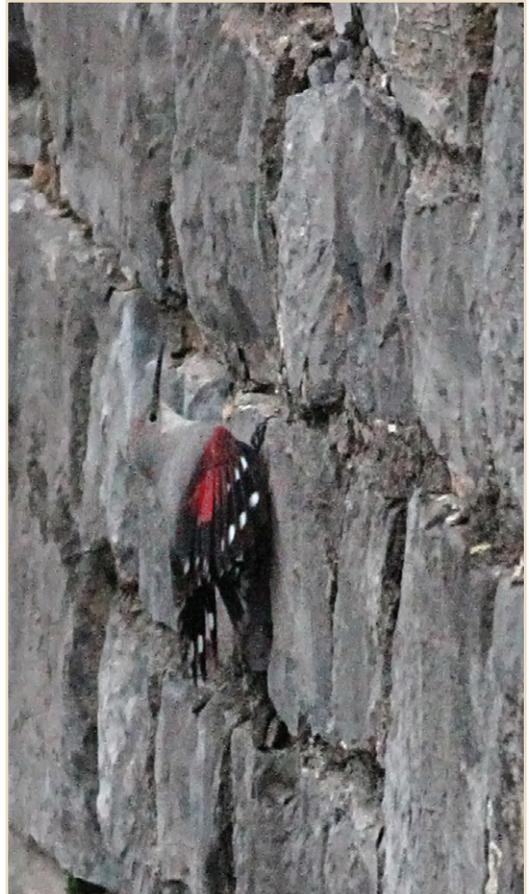
Le Tichodrome échelle occupe une niche écologique tout à fait particulière. En effet, il fréquente uniquement des parois minérales naturelles ou anthropiques (parois rocheuses issues de l'exploitation en carrière et grands édifices). Nous avons donc orienté nos recherches vers ces habitats.

Nos prospections ont commencé début novembre 2014, période à laquelle les Tichodromes ont déjà quitté leur site de nidification en montagne et peuvent apparaître sur celui d'hivernage. Les premiers sites prospectés étaient des carrières abandonnées ou encore en exploitation des vallées de l'Ambève et de l'Ourthe. Ces lieux nous semblaient les plus pertinents à prospecter car les grandes vallées, souvent riches en habitats rocheux, sont susceptibles de drainer les oiseaux erratiques vers un emplacement d'hivernage. De plus, le Tichodrome semble souvent rechercher la proximité de l'eau (CRAMP *et al.*, 1993). Ainsi, 7 sites carriers, situés entre Remouchamps et Esneux, ont été prospectés de 1 à 5 fois en novembre et décembre 2014. En parallèle, des bâtiments importants de la ville de Liège (basiliques, églises...) ont été régulièrement scrutés. Une attention particulière a été portée aux quartiers de Cointe et de Vennes-Fétinne où le Tichodrome avait été observé en début d'année, car les sites d'hivernage sont parfois occupés plusieurs années de suite (voir par exemple DRIESENS *et al.*, 1990 ; VAN DE STAALJ & FOKKER, 1991). La citadelle de Namur a également été parcourue à trois reprises durant cette période.

À la mi-décembre, la prospection de ces sites ne nous avait toujours pas permis de faire l'observa-

tion tant espérée et la probabilité de l'arrivée d'un tichodrome sur l'un d'eux diminuait car les hivernants devaient pour la plupart être déjà fixés. Dès lors, nous avons prospecté une ou deux fois, entre le 14 et le 30 décembre, une dizaine de carrières et falaises naturelles supplémentaires de la vallée de la Meuse, entre Dinant et Jambes, ainsi que la citadelle de Dinant.

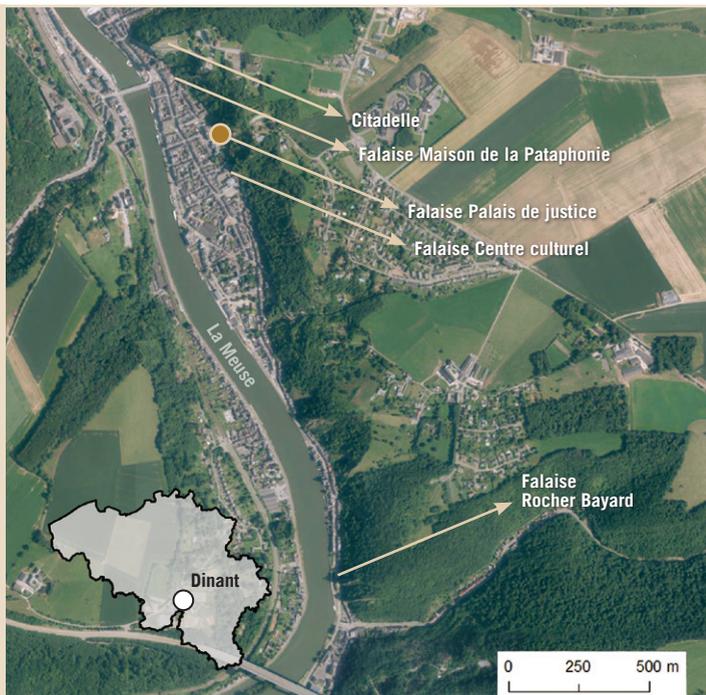
Les prospections ont été réparties sur 15 journées en novembre et décembre, durant lesquelles les parois rocheuses et bâtiments ont été scrutés au total un peu plus de 26 heures. Ajoutons qu'en février, deux nouvelles journées de prospection ont eu lieu dans la région de Huy et Ampsin, puis de Resteigne et Wellin.



**Photo 1** – Le Tichodrome escaladant le rempart de la citadelle de Dinant lors de sa découverte / The Wall-creeper climbing the rampart of the citadel of Dinant when discovered (Dinant, 30.12.2014, © Robin Gailly)



**Figure 1** – Sites fréquentés par le tichodrome de Dinant durant son hivernage. Le point orange indique l'emplacement du site-dortoir / Sites frequented by the Wallcreeper of Dinant during its wintering. The orange dot indicates the roost site emplacement.



## La découverte du Tichodrome à Dinant

Les heures de recherche ont finalement porté leurs fruits le 30 décembre 2014. En fin d'une vaine journée de recherche en Haute-Meuse, nous (les deux auteurs) décidons d'aller en repérage à la citadelle de Dinant dans le but de la prospecter le lendemain. À peine arrivés aux guichets du dessus, nous repérons à l'œil nu un tichodrome escaladant le mur de la citadelle à quelques dizaines de mètres de nous (Photo 1) ! Après 15 minutes d'observation, il s'envole en contrebas vers la ville, probablement pour rejoindre son dortoir.

Nous prenons soin d'avertir le personnel de la citadelle d'une invasion certaine, dès le lendemain, d'ornithologues armés de jumelles, longues-vues et appareils photo. La ville de Dinant allait accueillir pour quelque temps, et avec grande curiosité, une autre sorte de tourisme. Le lendemain, l'oiseau est retrouvé au niveau du rocher Bayard, où il se laisse magnifiquement observer par tous ceux qui rêvaient de le voir.

## L'hivernage à Dinant

Du 30 décembre 2014 au 7 avril 2015, le tichodrome a toujours été observé sur la rive droite de la Meuse, sur un tronçon de 2 km allant de la citadelle de Dinant au célèbre rocher Bayard (Figure 1). Sur ce tronçon, il exploitait principalement les parois rocheuses mais était aussi régulièrement observé sur les murs de la citadelle, du palais de justice et parfois sur la collégiale ainsi que sur des façades de maisons.

Le site-dortoir a été repéré pour la première fois le 22 janvier. Il se trouvait sur le palais de justice, à l'arrière du bâtiment (Photo 2). Le tichodrome se glissait dans la fente entre le bord du toit et le mur. L'heure d'entrée au dortoir correspondait assez bien à celle du coucher du soleil, même si en réalité elle était probablement plutôt modulée par la luminosité ambiante (LIÉGEAIS, 2009). Pour accéder à son dortoir, le tichodrome se posait sur le mur en briques à l'arrière de l'édifice et escaladait ensuite les gros blocs de pierre sous le toit en utilisant un joint pour ne pas glisser (Photo 3). Avant d'escalader le palais de justice, il



**Photo 2** – Le site-dortoir (indiqué par la flèche) se trouvait sous la toiture du palais de justice, au sommet du mur faisant face à la falaise / The roost site (indicated by the arrow) was located under the roof of the courthouse, at the top of the wall facing the cliff (Dinant, 17.01.2015, © Gwenn Dodeur)



**Photo 3** – Le tichodrome regagnant son dortoir, situé dans la fente juste au-dessus de lui. Pour l'atteindre, il escaladait les dernières pierres du mur du palais de justice en s'aidant d'un joint / The Wallcreeper back to its roost site situated into the slot just above it. To reach it, it climbed the last stones of the courthouse's wall by using a seam (Dinant, 22.03.2015, © Robin Gailly)



**Photo 4** – Citadelle et collégiale de Dinant. Le tichodrome a souvent escaladé le grand rempart / Citadel and collegiate church of Dinant. The Wallcreeper frequently climbed the large rampart (Dinant, 01.01.2015, © Marc Fasol)

fréquentait la paroi rocheuse juste derrière celui-ci. Certains soirs, il s'y nourrissait encore très activement alors que d'autres soirs, il y faisait juste une brève halte avant de gagner son dortoir.

Durant la journée, le tichodrome était le plus souvent observé sur les parois rocheuses et les murs, en train de se nourrir. Il prospectait les interstices de la roche à l'aide de son long bec, tout en entrouvrant nerveusement les ailes toutes les quelques secondes, ce qui permettait bien souvent de le localiser. Il semblait se nourrir principalement d'araignées, qu'il extirpait parfois avec des restes de toiles et de cocons dont il se débarrassait. Il était assez clair qu'il recherchait les pans ensoleillés pour se nourrir, surtout en matinée. Le tichodrome a été vu se baignant dans une gouttière à la citadelle et dans une flaque d'eau sur un replat d'un bâtiment adjacent au palais de justice.

L'oiseau a surtout été observé sur les parois rocheuses jouxtant le centre-ville, à proximité immédiate de son site-dortoir (N.B. : les recherches des ornithologues étaient surtout menées à ces endroits). Les parois qu'il affectionnait particulièrement se trouvaient derrière la maison de la



Pataphonie, derrière le palais de justice et derrière le centre culturel. Ces parois calcaires ont une exposition ouest ou sud-ouest et sont peu colonisées par la végétation. Celles situées derrière le centre culturel et le palais de justice présentent des zones de suintement d'eau qu'il prospectait souvent.

La citadelle a été très régulièrement fréquentée : l'oiseau y a été noté à toute heure de la journée. Il grimpait souvent sur le grand rempart d'exposition sud (Photo 4) et parfois sur les murs de moindre hauteur de la cour intérieure. Il recherchait sa nourriture dans les joints des murs en pierre (Photo 5), dans les espaces entre les corniches et les murs et sous le roofing qui recouvre le sommet de ces derniers. Par moments, il allait dans les voûtes où il se nourrissait au plafond. La fréquentation du site par de nombreux visiteurs ne l'inquiétait pas.

Les deux parois rocheuses surplombant la Meuse en amont de Dinant, au niveau du rocher Bayard, étaient régulièrement fréquentées en matinée et en début d'après-midi. Ces parois calcaires d'une cinquantaine de mètres de hauteur se trouvent à 1,6 km du site-dortoir. Le rocher Bayard n'a par contre été escaladé qu'occasionnellement. Les parois rocheuses plus fournies en végétation, situées entre le rocher Bayard et le centre-ville, ne semblent pas avoir été fréquentées, mais il est probable qu'elles aient été peu scrutées par les observateurs. Toutefois, après avoir quitté le site du rocher Bayard en direction de Dinant, le tichodrome a plusieurs fois été retrouvé assez rapidement sur les parois du centre-ville, ce qui laisse supposer qu'il ne faisait pas d'arrêt prolongé entre les deux endroits.

Des suivis réguliers du site-dortoir dès la fin mars ont permis de connaître la date du départ avec précision. L'oiseau a été observé pour la dernière fois le 7 avril, alors qu'il retournait au dortoir, mais n'a été revu ni le 8, ni le 10. Ce départ correspond à une augmentation des températures (9°C le 6 avril à 22°C le 10), dictée par un changement d'influence des masses d'air, les courants maritimes ayant fait place à des courants continentaux (IRM, 2015).

## Description et mue vers le plumage nuptial

La description qui suit est basée sur des observations de terrain et des photos prises en janvier 2015. Le dessus de la tête et le dos de l'oiseau sont gris clair. La gorge et le haut de la poitrine sont blancs. Cette dernière s'assombrit très rapidement en descendant vers le ventre, qui est d'un gris plus foncé que les parties supérieures (Photos 6 & 9). Un cercle oculaire blanc est présent autour des yeux noirs. Les pattes et le bec sont noirs.

Lorsqu'elles sont fermées, les ailes sont à dominance noire avec le bout des rémiges marqué de gris pâle. Une bande rouge sang est visible sur le bord des ailes, au niveau des couvertures et de la base des rémiges (Photo 6). Ailes fermées, l'oiseau passe quasiment inaperçu lorsqu'il grimpe



**Photo 5** – *Tichodrome* inspectant les joints d'un mur de la citadelle à la recherche de nourriture / *Wallcreeper* inspecting the seams of citadel's wall to feed (Dinant, 07.01.2015, © Robin Gailly)



**Photo 6** – Par sa taille, sa structure et son comportement, le Tichodrome rappelle une Sittelle. Il a par contre un long bec fin et arqué. Etant donné sa morphologie et sa biologie si particulières, il a été classé dans une famille dont il est le seul représentant : les Tichodromidae / Because of its size, structure and behavior, the Wallcreeper reminds a Nuthatch. However its bill is long, slender and decurved. Because of its particular morphology and biology, it was classified in a family in which it is the only representative : the Tichodromidae (Citadelle de Dinant, 07.01.2015, © Robin Gailly)

**Photo 7** – Lorsqu'il est en mouvement, le Tichodrome entrouvre très régulièrement les ailes, laissant alors apparaître brièvement leur magnifique motif noir, rouge et blanc / When moving, the Wallcreeper opens frequently its wings, allowing their wonderful black, carmine and white pattern to appear (Dinant, 11.01.2015, © Marc Fasol)





**Photo 8** – En vol, le Tichodrome a une silhouette très particulière : de larges ailes arrondies, se rétrécissant près du corps, et une queue courte. Ceci lui a valu son surnom d'oiseau-papillon / In flight, Wallcreeper has a distinctive silhouette: wide rounded wings, narrowing near the body, and a short tail. That is why it is nicknamed the butterfly bird (Rocher Bayard de Dinant, 14.01.2015, © Damien Gailly)



**Photo 10** – En fin d'hiver, une mue partielle permet à l'oiseau de revêtir son plumage nuptial. Le sexe de l'oiseau peut alors être aisément déterminé, la gorge devenant noire chez le mâle / At winter's end, a partial moult leads the bird to its breeding plumage. The sex of the bird can therefore be easily determined, the throat becoming black in male (Dinant, 21.03.2015, © Robin Gailly)



**Photo 11** – En plumage nuptial, les mâles ont le bas de la face, la gorge et le haut de la poitrine entièrement noirs. Les femelles n'ont par contre qu'une tache noirâtre d'étendue variable au niveau de la gorge / In breeding plumage, males have fully black lower face, throat and upper chest. By contrast females only have a blackish patch of variable size on the throat (Dinant, 07.04.2015, © Robin Gailly)



**Photo 9** – En plumage d'hiver, la gorge est entièrement blanche, aussi bien chez les mâles que chez les femelles / In winter plumage, the throat is fully white, on both males and females (Citadelle de Dinant, 07.01.2015, © Robin Gailly)



sur la roche. Cependant, il entrouvre les ailes très fréquemment lorsqu'il est en mouvement et dévoile alors leur magnifique motif : le rouge est bien étendu sur les couvertures et la base des rémiges ; deux ponctuations blanches très contrastantes sont présentes sur les quatre grandes rémiges primaires les plus externes (Photos 7 & 8). La courte queue est noire et se termine par une bande grise diffuse. Les sus-caudales et les sous-caudales sont noirâtres, les dernières présentant une large frange grise.

Durant l'hiver, les mâles et les femelles sont très semblables. De plus, l'âge des oiseaux est généralement très difficile à déterminer (CRAMP *et al.*, 1993). En revanche, le sexe est déterminable à la fin de l'hiver (février-avril) lorsque l'oiseau mue partiellement pour revêtir son plumage nuptial. Le bas de la face, la gorge et le haut de la poitrine des mâles se teintent d'un noir profond, alors que chez les femelles, ces parties restent claires, à l'exception d'une tâche noirâtre d'étendue variable qui apparaît sur la gorge (SANIGA, 1995).

Chez l'oiseau de Dinant, des premières traces noires très peu visibles ont été notées au niveau de la gorge, le 14 mars. Le 20 mars, le bas de la face était déjà bien noir et la gorge, encore à dominance pâle, présentait de très nettes marques noires. Dès lors, il n'y avait plus de doute : il s'agissait d'un mâle (Photo 10). Dans les jours qui ont suivi, le noir s'est ensuite étendu rapidement. L'oiseau a été photographié en plumage parfaitement nuptial le 30 mars (Photo 11). Cette mue partielle a été constatée à la même période chez d'autres hivernants, comme par exemple vers le 20 mars 1989 pour un mâle à Esneux (DRIESENS *et al.*, 1990), entre les 3

et 29 mars 1991 pour une femelle à Amsterdam (VAN DE STAALJ & FOKKER, 1991) ou début mars 2008 pour une femelle à Poitiers (LIÉGEAIS, 2009). Le mâle observé à Liège le 21 mars 2014 avait pratiquement revêtu son plumage nuptial : sa gorge était largement dominée par le noir mais quelques plumes blanches y subsistaient encore.

---

## Un deuxième hivernant

---

Le 7 février 2015, un deuxième tichodrome a été découvert par Laurent Grandry dans une carrière en exploitation de la vallée de l'Ourthe, juste en amont du village de Chanxhe (en province de Liège) (Photo 12). Lors de nos recherches, les parois de cette carrière avaient été scrutées en novembre et décembre 2014, mais uniquement depuis l'extérieur du site. Vu la grande taille de la carrière et les parties de parois non visibles de l'entrée, cet individu a très bien pu passer inaperçu. Il a ensuite été observé dans cette même carrière le 12 février puis les 1<sup>er</sup>, 7, 8 et 22 mars 2015. D'après les carriers, il avait déjà été vu dans le courant du mois de novembre. Étant donné l'accès restreint (autorisation prise auprès des exploitants), l'hivernage a été moins bien documenté qu'à Dinant. Deux visites d'environ 2h dans la carrière, les 28 mars et 4 avril en fin d'après-midi, n'ont pas permis d'observer l'oiseau, qui avait peut-être déjà quitté son site d'hivernage. Cependant, vu la difficulté de le repérer dans ce site et vu la météo peu propice de ces deux journées, il est possible qu'il soit passé inaperçu.



**Photo 12** – Carrière où a hiverné le tichodrome à Chanxhe et sa localisation / Quarry where the Wallcreeper wintered in Chanxhe and its localization (Chanxhe, 05.12.2015, © Robin Gailly)



La carrière couvre un peu plus de 10 ha (longueur de 450 m et largeur maximale de 270 m). La hauteur maximale des parois est d'une centaine de mètres, celles-ci étant subdivisées en quatre gradins de 25 à 30 m de haut. La roche est de nature calcaire et calcaire dolomitique. Le tichodrome était assez difficile à trouver et a surtout été observé sur les deux gradins supérieurs. Il se déplaçait beaucoup, volait parfois d'une paroi à une autre et était fréquemment perdu de vue. Son dortoir n'était pas connu. Trois autres carrières, de plus petite taille, sont présentes dans un rayon de 1 km. Bien qu'elles présentent nettement moins de parois propices à l'espèce (notamment suite au reboisement naturel), il n'est pas exclu que le tichodrome les ait parfois fréquentées.

Le plumage était semblable à celui de l'oiseau de Dinant mais présentait toutefois plus de nuances brun-ocre sur les parties supérieures grises et notamment à la nuque (Photo 13). Les parties inférieures semblaient légèrement plus claires, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agissait d'une femelle (SANIGA, 1995). La limite entre le blanc de la gorge et du haut de la poitrine et le gris du reste du ventre était un peu plus diffuse. Le 8 mars, la gorge était toujours claire, des traces de mue semblaient apparaître mais n'ont pas permis de déterminer avec certitude le sexe de l'oiseau. Malheureusement, l'observateur qui a vu l'oiseau le 22 mars n'a pas noté si la gorge était noire ou non.

---

## Discussion

---

Le Tichodrome échelette est strictement lié aux montagnes pour nicher. Il occupe les parois rocheuses des hautes montagnes d'Europe et d'Asie, depuis le nord-ouest de l'Espagne (massif cantabrique) jusque dans l'Himalaya (HAGEMEIJER *et al.*, 1997). Les populations les plus proches de la Belgique se trouvent dans le massif alpin, où la nidification a principalement lieu entre 1.400 et 2.900 m d'altitude. L'espèce est également nicheuse en plus petit nombre dans le Jura (Figure 2a ; ISSA & MULLER, 2015).

En automne, beaucoup d'oiseaux se déplacent vers des sites de plus basse altitude. La plupart des oiseaux des Alpes gagnent les Préalpes du

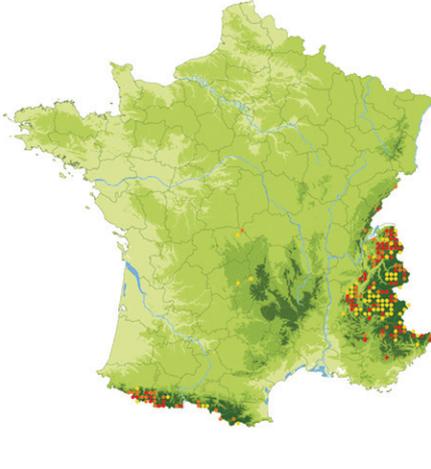


**Photo 13** – *Le tichodrome hivernant dans la carrière de Chanxhe / The Wallcreeper wintering in the quarry in Chanxhe (Chanxhe, 08.03.2015, © Serge Wergifosse)*

Sud, la Provence et le sud du Massif central. Cependant, certains individus effectuent de plus grands déplacements et peuvent apparaître régulièrement dans des régions plus éloignées des sites de nidification (Figure 2b). Il est probable que certains cours d'eau, comme la Meuse et ses affluents, agissent comme des éléments favorables à la dispersion des Tichodromes et les canalisent vers des sites d'hivernage. Celui-ci a lieu alors sur des falaises rocheuses naturelles, en carrière ou sur les murs de grands édifices. Les oiseaux des Pyrénées et des Monts cantabriques se dispersent en partie dans la péninsule ibérique, jusqu'aux régions littorales, en particulier en Catalogne. Plus rarement, des oiseaux s'aventurent jusqu'à Gibraltar et même jusqu'au Maroc (DE JUANA & GARCIA, 2015). Les Tichodromes sont solitaires en dehors de la période de nidification. Tant les mâles que les femelles peuvent chanter pour défendre leur quartier d'hiver (CRAMP *et al.*, 1993). À notre connaissance, les oiseaux de Dinant et Chanxhe n'ont toutefois jamais été entendus.

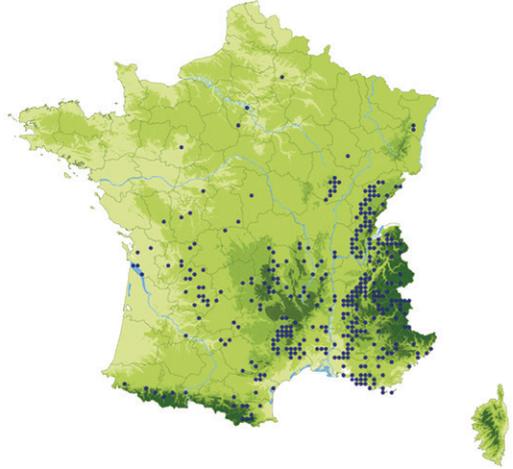
a) Statut de reproduction

● Certain : 61 ● Probable : 48 ● Possible : 68



b) Statut hivernant

● Localisation : 350



**Figure 2** – Cartes de distribution du *Tichodrome* en France en périodes (a) de nidification et (b) d'hivernage / Distribution maps of Wallcreeper in (a) breeding and (b) wintering seasons in France (ISSA & MULLER, 2015)

Les mouvements automnaux sont assez réguliers et indépendants des conditions météorologiques. Les sites d'hivernage sont pour la plupart occupés dès fin octobre – début novembre et les départs vers les sites de nidification ont généralement lieu fin mars – début avril (ISSA & MULLER, 2015). Par exemple, une femelle qui a été présente deux hivers de suite à Amsterdam a été découverte les 13 novembre 1989 et 27 novembre 1990 ; elle a quitté son site d'hivernage les 11 avril 1990 et 5 avril 1991 (VAN DE STAAIJ & FOKKER, 1991). Une femelle hivernant sur la cathédrale de Poitiers a, quant à elle, été suivie jusqu'au 31 mars 2008 (LIÉGEOIS, 2009). Les départs des deux hivernants wallons 2014-2015 correspondent bien aux dates précitées. Le mâle de Dinant a été vu à son dortoir pour la dernière fois le 7 avril. Le départ du tichodrome de Chanxhe n'est pas connu avec précision, mais a probablement eu lieu fin mars ou début avril. Par contre, l'époque d'arrivée sur les sites d'hivernage n'est pas connue. Un suivi assidu de ces sites dès la fin octobre pourrait compléter l'information dans le cas où un oiseau reviendrait hiverner au même endroit.

En effet, il n'est pas rare que des lieux d'hivernage, même en dehors des régions où l'espèce est pré-

sente habituellement, soient réoccupés plusieurs années consécutives. Même s'il n'est pas souvent prouvé qu'il s'agisse du même individu d'une année à l'autre, la probabilité que ce soit le cas est forte. Cette occupation récurrente d'un même site a déjà été constatée en Belgique, où un tichodrome a été observé durant 5 hivers consécutifs dans des carrières de la vallée de l'Ourthe de l'hiver 1985-86 à l'hiver 1989-90 (DRIESSENS *et al.*, 1990). À Amsterdam, une femelle était présente à la Vrije Universiteit les hivers 1989-90 et 1990-91 (VAN DE STAAIJ & FOKKER, 1991). Plus récemment, un tichodrome a été observé dans une carrière près de Maastricht en décembre 2010 (MEIJER, 2011) et un individu a été revu dans cette même carrière l'hiver suivant (le 6 février 2012) (OVAA *et al.*, 2013).

La Belgique se situe en dehors des régions connues pour être habituellement occupées par l'espèce en hiver. Il en est de même d'autres zones voisines où des Tichodromes ont été observés : Angleterre, Pays-Bas, nord de l'Allemagne, Luxembourg et nord de la France (MEIJER, 2011). En Belgique, les cas d'hivernage précédemment documentés remontent aux années 1986-1990 dans des carrières de la vallée de l'Ourthe entre Esneux et



Comblain-au-Pont (SORBI, 1987 ; DRIESENS *et al.*, 1990), portion de la vallée de l'Ourthe qui comprend la carrière de Chanxhe. Durant l'hiver 2013-2014, un mâle a vraisemblablement hiverné, au moins en partie, sur des bâtiments de la ville de Liège (VANHOVE & RATY, 2015). Observé une dernière fois le 21

mars 2014 à Cointe, il avait été noté dans la ville le 7 février et aurait même été vu par des riverains avant Noël. Les observations de Dinant et Chanxhe en 2014-2015 fournissent ainsi la première preuve d'un hivernage simultané de deux tichodromes en Wallonie. La Commission des Oiseaux Rares de

**Tableau 1** – Liste des observations de Tichodromes en Belgique depuis 1900 / List of the observations of Wallcreepers in Belgium since 1900

- **4 décembre 1943** : 1 immature 1<sup>er</sup> hiver à **Berchem** (AN) (H. Roels, B.A.H.C.) – Rapport CH 1993 (*Aves*, 33 : 169-168)
- **1<sup>er</sup> mars 1954** : 1 ex. sur la Roche Louis-Philippe à **Freyr** (Waulsort, NA) (R. Lelouchier) – *Le Gerfaut*, 44 : 178
- **27 octobre 1985** : 1 ex. sur une maison de l'av. de la Victoire à **Neufchâteau** (LX) (J.-P. Wibrin) – Rapport CH 1985 (*Aves*, 23 : 155-167)
- **12 au 15 avril 1986\*** : 1 mâle dans la carrière de Monfort à **Esneux** (LG) (F. Paulus, S. Sorbi, M. Ameels, J. Leclercq) – Rapport CH 1986 (*Aves*, 24 : 136 – 148)
- **23 et 27 décembre 1986 et 29 mars au 5 avril 1987\*** : 1 ex. aux carrières de la Gombe et de Monfort à **Esneux** (LG) (F. Paulus, S. Sorbi *et al.*) – Rapport CH 1986 (*Aves*, 24 : 136 – 148) ; Rapport CH 1987 (*Aves*, 26 : 1 – 14)
- **Octobre / novembre 1988** : 1 ex. en plumage d'hiver récolté mort à **Marche-les-Dames / Namèche** (NA), après que, effrayé par un tir de mine à la carrière de Dolomeuse, il se soit tué en butant dans une cuve (E. Clotuche) – Rapport CH 1998-2003 (*Aves*, 41 : 165-208)
- **30 décembre 1987 au 28 février 1988\*** : 1 ex. aux carrières de la Gombe et de Monfort à **Esneux** (LG). 25 février 1988 : 1 ex. à Rivage (Comblain-au-Pont, LG) (L.-H. Gée). Étant donné la proximité de ce site avec les carrières de la Gombe et de Montfort (3 km), il pourrait s'agir du même individu – DRIESENS *et al.*, 1990 ; Rapport CH 1988 (*Aves*, 27 : 15 - 26) ; Rapport CH 1994 (*Aves*, 34 : 73 - 96)
- **18 au 25 mars 1989\*** : 1 mâle à la carrière de Monfort à **Esneux** (LG) – DRIESENS *et al.*, 1990 ; Rapport CH 1989 (*Aves*, 27 : 83 – 94)
- **5 novembre 1989** : 1 ex. à **Heist** (WV) (P. Stassin *et al.*) – Rapport CH 1989 (*Aves*, 27 : 83-94)
- **4 janvier 1990\*** : 1 mâle à la carrière de Monfort à **Esneux** (LG) – DRIESENS *et al.*, 1990
- **10 au 20 janvier 1990** : 1 ex. dans la carrière Gauthier à **Soignies** (HA) (F. Desmette, Ph. Van Dyck *et al.*) – Rapport CH 1990 (*Aves*, 28 : 141-150)
- **23 octobre 2003** : 1 ex. sur l'Institut Saint-Michel à **Neufchâteau** (LX) (F. Bara ; voir BARA & VIEUXTEMPS, 2004) – Rapport CH 1998 à 2003 (*Aves*, 41 : 165-208)
- **16 décembre 2013 au 21 mars 2014** : 1 mâle sur des bâtiments de la ville de **Liège** (LG) – Rapport CH 2010-2013 (*Aves*, 52 : 65-106)

\* Les dates suivies d'un astérisque concernent probablement le même mâle qui serait revenu hiverner 5 hivers consécutifs dans des carrières de la vallée de l'Ourthe.



Belgique (BRBC) reprend 7 autres mentions de Tichodrome pour le pays depuis 1900 (Tableau 1). Ces oiseaux n'ont été notés qu'une journée ou pour une courte période. Il pouvait s'agir d'oiseaux en déplacement mais la possibilité que certains soient des hivernants ne peut bien sûr pas être exclue. Le 2 novembre 2014, un tichodrome a été observé dans une carrière à Resteigne par Benoît Mackels (donnée non encore examinée par la BRBC) mais l'oiseau n'a plus été observé par la suite. Etant donné la date, il est probable qu'il s'agissait d'un individu en recherche d'un site d'hivernage. Par ailleurs, la COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) renseigne 13 captures de l'espèce antérieures à 1900, ce qui est relativement important.

La Wallonie est riche en habitats potentiels pour l'hivernage de l'espèce. Une grande proportion de ces sites est constituée de roche calcaire, pour laquelle l'espèce montre une préférence (SANIGA, 2009). En plus des falaises et carrières, certaines agglomérations comme Liège, Namur et Huy pourraient également être propices. Une meilleure

prospection de ces sites, entre fin octobre et début avril, pourrait mettre en évidence des cas d'hivernage plus réguliers. Nous espérons que cet article suscitera de nouvelles démarches de prospection. Enfin, il est intéressant de souligner l'intérêt de continuer à suivre un hivernant durant tout son séjour notamment pour en déterminer le sexe, connaître la date de son départ et récolter des données sur son utilisation de l'habitat.

REMERCIEMENTS – Nous remercions Jean-Paul Jacob, Alain de Broyer, Paul Gailly, Anne Weiserbs, Jean-Louis Dambiermont et Frédéric Vanhove pour leur relecture du manuscrit. Nidal Issa (LPO/Birdlife France) a fourni les cartes de distribution du Tichodrome en France et Gerald Driessens nous a communiqué des informations sur le sexage des oiseaux. Nous sommes reconnaissants envers Gwenn Dodeur, Marc Fasol, Damien Gailly et Serge Wergifosse d'avoir mis à disposition leurs photos pour illustrer l'article. Enfin, nous remercions le personnel de la citadelle de Dinant, qui a toujours été très accueillant envers les ornithologues venus observer le tichodrome, et les carriers de Chanxhe, de nous avoir tolérés sur leur site.



Photo 14 – *Tichodrome échelette* / Wallcreeper *Tichodroma muraria* (Dinant, 07.01.2015, © Robin Gailly)



## Bibliographie

**BARA, F. & VIEUXTEMPS, D.** (2004) : Observation d'un Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) à Neufchâteau (prov. de Luxembourg). *Aves*, 41 : 117-119 • **COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE** (1967) : Avifaune de Belgique. Liste des espèces d'oiseaux observés en Belgique et leurs formes géographiques. *Le Gerfaut* 57 : 365-465 • **CRAMP, S., PERRINS, C.M. & BROOKS, D.J.** (1993) : *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic, Volume VII: Old World Flycatchers to Shrikes*. Oxford University Press, Oxford, New York • **DE JUANA, E. & GARCIA, E.** (2015) : *The Birds of the Iberian Peninsula*. C. Helm, London • **DRIESENS, G., SMETS, G. & SORBI, S.** (1990) : Rotskruipers in België en hun leeftijds- en geslachtsbepaling. *Belg. Birding Mag.*, 1 : 6-10 • **HAGEMEIJER, E.J.M. & BLAIR M.J.** (1997) : *The EBCC Atlas of European Breeding Birds : their distribution and abundance*. T & A.D. Poyser, London • **IRM** (2015) : *Bilan climatologique avril 2015*. En ligne <http://www.meteo.be/meteo/view/fr/19310598-Avril+2015.html> • **ISSA, N. & MULLER, Y.** (2015) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine : nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris • **LIÉGEAIS, B.** (2009) : Hivernage d'un Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) sur la cathédrale de Poitiers. *L'Outarde*, 46 : 44-47 • **MEIJER, A.** (2011) : Rotskruiper bij Maastricht in november-december 2010. *Dutch Birding*, 33 : 34-37 • **OVAA, A., GROENENDIJK, D., HAAS, M., BERLIJN, M. & CDNA** (2013) : Rare birds in the Netherlands in 2012. *Dutch Birding*, 35 : 357-379 • **REMACLE, A.**

(2005) : L'inventaire des carrières de Wallonie (Belgique) : présentation générale et aspects entomologiques. *Notes fauniques de Gembloux*, 57 : 73-79 • **SANIGA, M.** (1995) : Variability in coloration of Wallcreeper. *Dutch Birding*, 17 : 141-145 • **SANIGA, M.** (2009) : Habitat characteristics of the Wallcreeper (*Tichodroma muraria*) breeding and wintering sites in the Western Carpathians. *Tichodroma*, 21 : 101-105 • **SORBI, S.** (1987) : Observations de tichodromes échelettes (*Tichodroma muraria*) en Belgique. *Aves*, 24 : 34-37 • **VAN DE STAAL, J. & FOKKER, W.** (1991) : Rotskruiper in Amsterdam in winters van 1989/90 en 1990/91. *Dutch Birding*, 13 : 135-139 • **VANHOVE, F. & RATY, L.** (2015) : Rapport de la Commission d'Homologation – Années 2010 à 2013. *Aves*, 52 : 65-106

ROBIN GAILLY  
 Trou de Bosson 9  
 4920 Aywaille  
 robingailly@gmail.com

### SUMMARY – Wintering of two Wallcreepers *Tichodroma muraria* in Wallonia in 2014-2015

The Wallcreeper *Tichodroma muraria* is a rare wintering bird in Wallonia but is probably under detected. Specific research allowed finding a bird in Dinant on 30<sup>th</sup> December 2014. The wintering of that bird was followed until its departure on 8<sup>th</sup> April 2015. The wintering range extended on a 2km-part of the Haute-Meuse valley including natural cliffs and buildings including the citadel. This article describes visited places, the roosting site and partial moult to the breeding plumage. A second wintering bird was found on 7<sup>th</sup> February 2015 in a quarry in the Ourthe valley and stayed until end of March. This is the first reported case of a simultaneous wintering of two Wallcreepers in Wallonia. A better prospecting of suitable sites could bring out wintering birds more regularly in Wallonia.